**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**République centrafricaine**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 9 novembre 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation de la République centrafricaine pour la présentation de son rapport.

La France salue les progrès de la République centrafricaine en matière de droits des enfants et la mise en place de la Cour pénale spéciale. Mais la situation des droits de l’Homme en République centrafricaine reste extrêmement préoccupante, compte tenu du grave niveau d’insécurité dans tout le pays.

La France recommande à la République centrafricaine de :

1. lutter contre l’impunité et mieux documenter les violations des droits de l’Homme ;
2. faciliter les travaux de la Cour pénale spéciale ;
3. favoriser un processus de réconciliation et de dialogue entre toutes les composantes de la société ;
4. renforcer le système judiciaire pour protéger, en particulier, les personnes vulnérables, notamment les enfants et les femmes ;
5. mieux protéger les défenseurs des droits de l’Homme ;
6. mettre en place un mécanisme d’alerte et de lutte contre les mariages forcés et précoces.

La France souhaite plein succès la République centrafricaine pour cet examen.

Je vous remercie./.